



Le Joli mois de l'Europe

La région fête l'Europe durant tout le mois de mai 2018 !

Le **Joli mois de l'Europe** est un dispositif national de coordination d'événements qui valorise les initiatives organisées par les acteurs régionaux sur le thème de l'Europe.

Qui peut s'inscrire à l'opération ?

L'évènement est ouvert à tous et notamment :

- aux relais officiels de l'Union Européenne sur les territoires, et aux acteurs qui diffusent de l'information européenne ;
- aux partenaires et aux gestionnaires de fonds européens ;
- aux organismes bénéficiaires de financements européens (associations, collectivités, entreprises...)

Plus largement, à tous les acteurs qui souhaitent faire découvrir leur activité sous l'angle européen.

Quand organiser un évènement ?

Toute action organisée **au cours du mois de mai** pourra faire l'objet d'un relais et d'un accompagnement par le niveau régional sous la bannière du « Joli mois de l'Europe ».

Quel type d'évènement organiser ?

L'objectif est de **promouvoir l'Europe, sa diversité culturelle et l'effet de ses politiques à l'échelle des territoires**. Le Joli mois de l'Europe peut, par exemple, labelliser :

- une journée portes-ouvertes, des visites guidées de projets ;
- une balade pédestre ou à vélo, pour parcourir un itinéraire maillé de projets soutenus par l'Europe ;
- une conférence-débat, une projection de film, un temps culturel autour de la thématique Europe ;
- une dégustation de produits pour faire découvrir la gastronomie européenne ; ...

Quel est l'accompagnement proposé par la Région ?

- La mise à disposition d'un **kit de communication** vous permettant d'animer votre événement (affiches, signalétique, objets promotionnels ...)
- Une **visibilité** de votre action à travers les outils de communication de la Région (actualités et programme diffusés sur les sites internet et les réseaux sociaux,
- Un relais du programme des événements dans la **presse régionale**.

Quels sont les engagements de la structure organisatrice ?

Il suffit d'utiliser **les visuels fournis par la Région** (logos, affiches, bannières web...), de transmettre les **retombées presse**, des **photos** de l'évènement et d'**inviter la Région** et les représentants de l'Etat en région à la manifestation.

Comment s'inscrire ?

Remplir le formulaire d'inscription en ligne sur www.europe-en-hautsdefrance.eu avant le **31 mars 2018**.

Pour toute question, contactez-nous :

Région Hauts-de-France : jme@hautsdefrance.fr

DIRECCTE :

picard.fse@direccte.gouv.fr

